DAJI/2023/ARRETE/CP/ Composition/04

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2020/01/06-1 du 6 janvier 2020, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
Vu le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie universitaire en sa séance du 3 juin 2021,
Vu la proposition du Doyen de la Faculté des Sciences du Sport,
Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 9 février 2023 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Monsieur Fabrice NEMOZ en qualité de président suppléant,

ARRETE :

Article 1
La commission pédagogique de **la Faculté des Sciences du Sport (FSS)** est composée comme suit :

Monsieur Lionel BRINGOUX – Professeur des universités - Président
Monsieur Fabrice NEMOZ – PRAG – président suppléant
Monsieur Rémy CASANOVA - enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue
Monsieur Christophe LUCARI – professionnel extérieur à l'Etablissement

Pour la Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives - première année

Madame Nadine LAUMOND – enseignant-chercheur
Monsieur Julien CECCONI – enseignant-chercheur

Pour la Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives - deuxième année

Monsieur Serge MESURE – enseignant-chercheur
Madame Géraldine GIRARD – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : activités physiques adaptées et santé

Monsieur Thomas ROYET – enseignant-chercheur
Madame Charlène VILLARON – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : éducation et motricité – Parcours professeur de collège/lycée

Madame Sophie DEUTZ – enseignant-chercheur
Monsieur Jean PERROT – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : éducation et motricité – Parcours professeur des écoles

Monsieur Jean PERROT – enseignant-chercheur
Madame Sophie DEUTZ – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : ergonomie du sport et performance motrice

Madame Pascale CHAVET – enseignant-chercheur

Monsieur Guillaume RAO – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : management du sport

Madame Sarah CALVIN – enseignant-chercheur
Madame Isabelle DIMEGLIO – enseignant-chercheur

Pour la Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, services sportifs et de loisirs

Monsieur Julien CECCONI – enseignant-chercheur
Madame Géraldine GIRARD – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : activités physiques adaptées et santé

Monsieur Tanguy MARQUESTE – enseignant-chercheur
Madame Charlène VILLARON – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : entrainement et optimisation de la performance sportive

Monsieur Jérôme LAURIN – enseignant-chercheur
Monsieur Albéric MALFATTI – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique – parcours BTI

Monsieur Jean-Louis MILAN – enseignant-chercheur
Monsieur Guillaume RAO – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique – parcours FHIE

Madame Laurence MOUCHNINO– enseignant-chercheur
Monsieur Guillaume RAO – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique – parcours IEMH

Monsieur André JACQUES – enseignant-chercheur
Monsieur Guillaume RAO – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : management du sport

Monsieur Julien GIANNUCCI – enseignant-chercheur
Madame Isabelle DIMEGLIO – enseignant-chercheur

Article 2
Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de la Faculté des Sciences du Sport en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site Internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3
La Directrice Générale des Services et le Doyen de la Faculté des Sciences du Sport sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 23 mars 2023,

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Université d'Aix-Marseille AMU